



Les parcs solaires photovoltaïques des Mées (Alpes de Haute-Provence)

La Caisse des Dépôts et Solaire Direct ont créé en 2007 une filiale commune, « Solaire Durance », pour développer, construire et exploiter en Val de Durance quatre parcs solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 32 MW. Les sites concernés

sont situés dans le Var et les Alpes de Haute-Provence. Le double parc, Les Mées 1 et 2, qui produira plus de 34 000 MWh par an, est l'un des plus puissants de France (23,6 MW).

Investisseur de long terme, au service de l'intérêt général et du développement économique, le groupe Caisse des Dépôts fait du développement durable une priorité de son plan stratégique Élan 2020. Dans l'esprit du Grenelle de l'environnement et du « paquet Énergie-Climat » de l'Union européenne, il s'est assigné un objectif : aider l'économie et les territoires français à adopter un mode de développement qui respecte l'environnement et contribue à la lutte contre le changement climatique. Le groupe Caisse des Dépôts a l'ambition de proposer, dans tous ses domaines d'activités, une offre de services et de financements responsables et innovants et de développer de nouveaux métiers pour répondre aux nouveaux enjeux.

Agir en investisseur responsable

La Caisse de Dépôts, le Fonds de réserve pour les retraites (FRR), l'Établissement de retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) et CNP Assurances sont des investisseurs responsables qui intègrent les problématiques extra-financières de nature environnementale, sociale et de gouvernance dans leurs décisions, selon des modalités adaptées à leurs orientations de gestion et à chaque classe d'actifs.

La Caisse des Dépôts développe des politiques d'investissement responsable à travers ses portefeuilles financiers, les fonds d'épargne qu'elle gère, ses investissements dans les entreprises et pour le développement des territoires. Ses doctrines d'investissement obéissent aux principes de l'investissement socialement responsable, définis par la communauté internationale. Ainsi, pour la gestion de ses portefeuilles financiers, elle prend systématiquement en compte les facteurs ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans ses processus de décision. Elle fait également des impacts environnementaux ou sociaux des sociétés dont elle est actionnaire un thème du dialogue avec les directions des sociétés détenues.

Promouvoir des logements, des villes et des infrastructures durables

La Caisse des Dépôts propose aux organismes de logement social des écoprêts à taux

très attractif, pour financer la réhabilitation énergétique des logements les moins performants, ainsi que des prêts « Énergie Performance » pour la construction au label « Très Haute Performance Énergétique ».

Elle accompagne les initiatives locales en faveur des écoquartiers qui combinent des objectifs environnementaux (énergie, eau, biodiversité, déchets), de mixité sociale, de promotion de modes de vie et de mobilité plus durables. Elle est aussi l'opérateur de l'action « Ville de demain » du programme d'investissements d'avenir financé par l'État. Ce programme a pour objet de favoriser les investissements d'une vingtaine « d'écocités », véritables laboratoires et vitrines de la ville durable française s'appuyant sur une approche intégrée qui conjugue transports, habitat, gestion de l'eau.

Elle finance, par des prêts à long terme, des infrastructures plus sobres en carbone : LGV, transports en commun en site propre, universités, voies navigables...

Dans le cadre du plan de rénovation Hôpital 2012, elle privilégie, par des prêts à taux préférentiels, les projets respectant la norme de haute qualité environnementale des établissements de santé. Elle a également financé la réalisation d'une cartographie énergie-CO₂ des universités.

Innover pour l'environnement

Pour adopter un mode de développement qui respecte l'environnement et contribue à la lutte contre le changement climatique, il faut inventer de nouvelles technologies, développer de nouveaux services. Le groupe Caisse des Dépôts s'engage pour faciliter ces innovations.

> Promouvoir l'éco-croissance

La **Caisse des Dépôts** investit dans des projets locaux de production d'énergie renouvelable dans les filières matures au plan technologique : solaire photovoltaïque, éolien, petit hydraulique, biomasse. Elle contribue à l'émergence économique de ces secteurs. Elle finance également les plateformes d'innovation qui associent centres de recherche et acteurs privés pour valoriser les avancées technologiques dans l'éco-industrie et les énergies renouvelables.

Sa filiale **CDC Entreprises** favorise le financement en fonds propres des PME qui développent des technologies propres (environnement, énergie, éco-industries...). Elle est souscripteur des fonds Emertec, 3E (amorçage) et du fonds Demeter (développement).

Le groupe Caisse des Dépôts est ainsi présent sur toute la chaîne du financement de l'innovation en faveur d'une croissance verte.

> Investir dans l'économie bas carbone

Face aux dangers du réchauffement de la planète, la communauté internationale met en œuvre des politiques qui combinent régulation et marché : protocole de Kyoto, paquet Énergie-climat européen...

Sur les nouveaux marchés du climat, la Caisse des Dépôts, avec sa filiale spécialisée **CDC Climat** créée en février 2010, investit à long terme pour faciliter la transition vers

une économie moins émettrice de carbone. CDC Climat développe des services financiers de confiance : registres, outils de comptabilisation des émissions et des réductions... Comme actionnaire, elle accompagne le développement d'entreprises telles que la bourse BlueNext, le courtier Sagacarbon, le fournisseur de services climatiques Metnext et MyCO2 qui incite aux écogestes au quotidien. CDC Climat investit dans des projets réducteurs des émissions de carbone, directement ou via des fonds carbone innovants, avec l'appui de sa filiale de gestion d'actifs carbone CDC Climat Asset Management. Son ambition est de réduire de 25 Mt par an les émissions de carbone dans l'atmosphère d'ici à la fin 2014.

Son équipe de recherche, internationalement reconnue, analyse les mécanismes économiques qui facilitent la transition vers une économie moins émettrice de carbone.

> Apporter des « solutions nature »

La Société Forestière, principal spécialiste français de l'investissement forestier, gère 240 000 ha de forêts représentant 1 000 forêts sur 70 départements et plus de 80 groupements forestiers. Elle intervient aussi dans la transaction d'environ 6 000 ha de forêts par an. Elle propose des services innovants de gestion forestière durable, adaptée aux effets du changement climatique, et assortie de performances financières tout en tenant compte de l'évolution des marchés et des enjeux portés par la société.

Elle bénéficie de la certification ISO 9001 et, par ailleurs, l'ensemble des forêts qu'elle gère est écocertifié selon le label PEFC.

CDC Biodiversité, premier opérateur financier de compensation de la biodiversité, apporte des réponses concrètes et de long terme aux obligations de préservation et de compensation de la biodiversité lors de la construction d'infrastructures ou lors d'extensions urbaines.

Une offre de services et de financements responsables et innovants

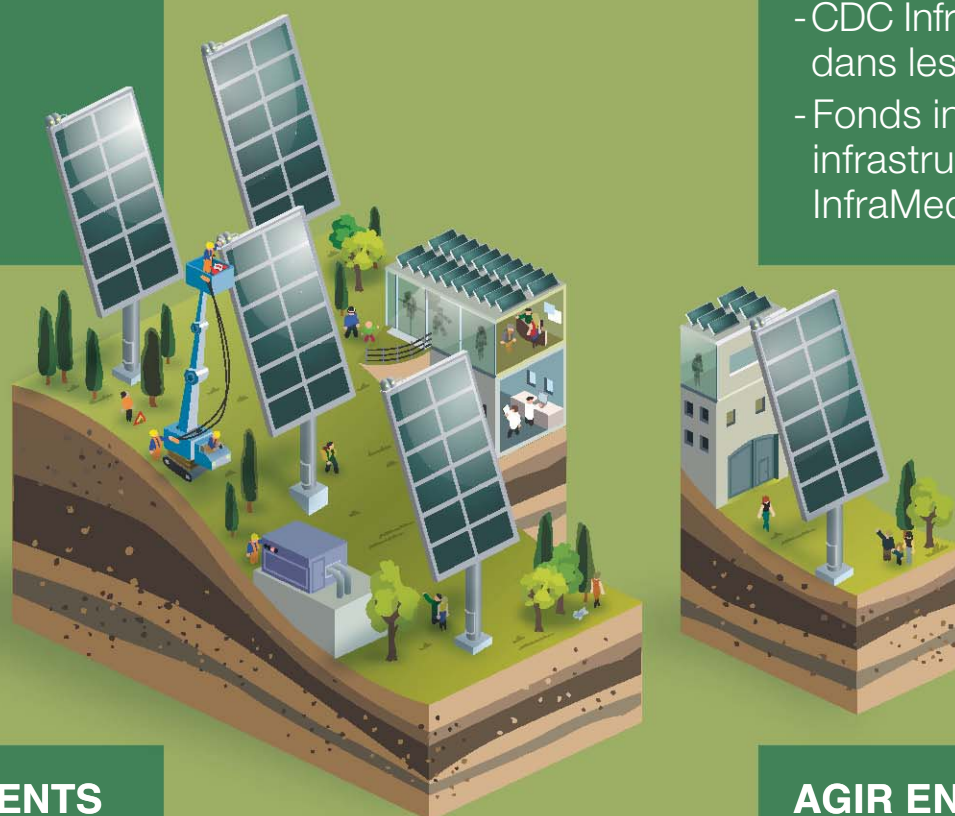
Le groupe Caisse des Dépôts s'attache à être un investisseur responsable, promoteur de l'immobilier, des infrastructures et de la ville durables et accélérateur d'innovation environnementale.

INNOVER POUR L'ENVIRONNEMENT

- Caisse des Dépôts : investissement dans les énergies renouvelables
- CDC Climat
- CDC Biodiversité
- Société Forestière

DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DURABLES

- Transdev : transports collectifs
- Egis : ingénierie
- CDC Infrastructure : investissement dans les infrastructures
- Fonds internationaux dans des infrastructures (Marguerite, InfraMed)



PROMOUVOIR LOGEMENTS ET VILLES DURABLES

- Caisse des Dépôts : prêts bonifiés au logement social (bâtiments BBC / réhabilitation thermique) écoquartiers enveloppe Ville de demain du Grand Emprunt (Écocités)
- Icade et groupe SNI : constructeurs et opérateurs de logements et immobilier tertiaire

AGIR EN INVESTISSEUR RESPONSABLE

- Application d'un corpus de doctrines d'investissement responsable par les entités financières du Groupe (Caisse des Dépôts, CNP Assurances, Fond Stratégique d'Investissement, ERAFP, FRR...)
- Club des Investisseurs de long terme (avec la Banque Européenne d'investissement, Cassa depositi e prestiti, KFW...)
- Novethic, centre d'expertise

+ D'INFOS

www.caissedesdepots.fr

www.forestiere-cdc.fr

www.cdc-biodiversite.fr

www.cdcclimat.com

